

Chronologie 2012

Relevé des principaux faits marquants de la politique européenne

Cécile Barbier

Janvier

1^{er} janvier : l'euro célèbre en toute discrétion son dixième anniversaire.

1^{er} janvier : le Danemark préside pour la septième fois le Conseil de l'Union européenne jusqu'au 30 juin 2012.

9 janvier : la Commission lève 3 milliards d'euros sur les marchés financiers au nom du Mécanisme européen de stabilisation financière (MESF), une opération destinée à l'Irlande et au Portugal, deux pays sous assistance financière de l'UE. Règlement (UE) n° 407/2010 du Conseil du 11 mai 2010, JO L 118 du 11 mai 2010.

13 janvier : l'agence de notation Standard and Poor's dégrade les notes de neuf pays de la zone euro. Paris perd son triple A et est placé en perspective négative. Standard and Poor's a dégradé d'un cran cinq pays : France, Autriche, Malte, Slovaquie et Slovénie et de deux crans la note de quatre autres pays : Espagne, Italie, Portugal, Chypre. Dans la zone euro, seuls quatre pays conservent la note triple A : Allemagne, Finlande, Luxembourg et Pays-Bas.

16 janvier : Standard & Poor's abaisse d'un cran, à « AA+ », la note du Fonds européen de stabilité financière (FESF).

18 janvier : première rencontre entre le président du Conseil italien, Mario Monti, et le Premier ministre britannique, David Cameron. Ils se prononcent en faveur de la croissance par le renforcement du marché intérieur (<http://www.reuters.com/article/2012/01/18/us-britain-italy-monti-idUSTRE80H1V320120118>).

22 janvier : les Croates disent « oui » à l'adhésion de leur pays à l'Union européenne. Si le « oui » remporte 66 % des suffrages, le taux de participation n'est que de 44 %. La Croatie sera le deuxième État issu de l'ex-Yougoslavie qui deviendra membre de l'Union européenne.

24 janvier : le Fonds monétaire international (FMI) actualise ses prévisions économiques. La croissance mondiale est ramenée de 4 % (en septembre) à 3,3 %. La croissance américaine devrait s'établir à 1,8 % ; celle de la zone euro devrait être de - 0,5 %, celle de l'Allemagne devrait être à 0,3 % et celle de la France à 0,2 %.

24 janvier : procédures pour déficit excessif. Le Conseil ECOFIN adresse une recommandation à la Hongrie pour qu'elle prenne des mesures en vue de ramener son déficit budgétaire sous la valeur de référence de l'UE, qui est de 3 % du PIB.

24 janvier : l'Organisation internationale du travail (OIT) reconnaît l'importance du rôle des stabilisateurs automatiques dans les premières réponses apportées à la crise, notamment par les économies avancées. Alors que le modèle allemand est cité comme celui à imiter dans la zone euro, l'OIT estime que « [l]a compétitivité croissante des exportateurs allemands a de plus en plus été considérée comme la cause structurelle des récentes difficultés que connaît la zone euro ». Tendances mondiales de l'emploi 2012. Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi (http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_168092.pdf).

25 janvier : la Confédération européenne des syndicats (CES) se dit opposée au traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) dans l'Union économique et monétaire (<http://www.etuc.org/a/9592>).

25 janvier ouverture du 42^{ème} forum économique mondial de Davos qui rassemble quelques 2.600 décideurs économiques. Angela Merkel en est la vedette politique. La thématique générale retenue pour ce forum est vague à souhait : « La grande transformation ». À ce forum est présenté un rapport sur les risques, qui identifie trois risques majeurs : la crise mondiale de l'eau ; les déficits budgétaires et les disparités de revenus.

30 janvier : assainissement axé sur la croissance. Lors du Conseil européen informel de janvier 2012, ses membres, avec une réserve parlementaire de la Suède, adoptent une déclaration intitulée « Sur la voie d'un assainissement axé sur la croissance et d'une croissance favorable à l'emploi ». Ils s'y engagent à « créer de nouveaux emplois », notamment dans « l'économie verte », achever le marché unique, s'attaquer au chômage des jeunes, fournir une formation aux élèves en situation d'abandon scolaire et favoriser les PME. Déclaration des membres du Conseil européen (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/127600.pdf).

30 janvier : le Conseil européen publie un texte à l'intention des États de la zone euro attestant de la finalisation du « traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG ou traité budgétaire) et du traité établissant le Mécanisme européen de stabilité (MES). S'agissant du traité budgétaire, la question du contrôle de la Cour de justice doit encore être réglée. Grandes lignes arrêtées pour la communication des États membres de la zone euro (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/127634.pdf).

30 janvier : grève générale en Belgique contre le plan d'austérité du gouvernement.

31 janvier : interview dans *Le Monde* de Paul Krugman (Prix Nobel d'économie) : « l'Europe a besoin d'une politique monétaire très agressive » ; « la BCE devrait racheter plus de dettes d'État » ; « l'inflation n'est pas le problème, c'est la solution ».

Février

2 février : le Parlement européen adopte une résolution sur le Conseil européen du 30 janvier 2012 (et sur le traité budgétaire) par 443 voix pour, 124 contre et 75 abstentions. Le Parlement fait observer que « pratiquement tous les éléments du nouveau traité peuvent être réalisés, et dans une large mesure ont déjà été réalisés, au sein du cadre juridique en vigueur de l'Union et par l'intermédiaire du droit dérivé, sauf pour la 'règle d'or', le vote à la majorité qualifiée inversée et l'intervention de la Cour de justice européenne ». Résolution du Parlement

européen du 2 février 2012 sur le Conseil européen du 30 janvier 2012 (<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2012-0023+O+DOC+XML+Vo//FR&language=FR>).

2 février : signature du traité instituant le Mécanisme européen de Stabilité (MES). Communiqué de presse RAPID, D/12/3 (http://europa.eu/rapid/press-release_DOC-12-3_fr.htm?locale=en).

6 février : le Premier ministre roumain annonce la démission de son gouvernement face au rejet de l'austérité par les « Indignés ».

10 février : le gouvernement espagnol adopte par simple décret une profonde réforme du droit du travail portant notamment sur la baisse du coût du licenciement, la facilitation des licenciements collectifs et la prééminence de la négociation au niveau de l'entreprise.

14 février : déséquilibres macroéconomiques excessifs. La Commission européenne inaugure la procédure pour déséquilibre macroéconomique en publiant un premier rapport sur le Mécanisme d'alerte européen. Celui-ci place douze États sous surveillance : France, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Belgique, Finlande, Slovénie, Chypre, Bulgarie, Danemark, Hongrie et Suède. COM (2012) 68.

14 février : l'agence de notation Moody's dégrade la note de six États de la zone euro (Espagne, Italie, Malte, Portugal, Slovaquie et Slovénie).

15 février : le Parlement européen adopte deux résolutions. La première dénonce le « déficit démocratique » du semestre européen et demande au Conseil européen « de prendre en compte les observations du Parlement pour asseoir la légitimité démocratique de ses orientations politiques » (P7_TA-2012-0047). La seconde accueille favorablement les deux propositions renforçant la gouvernance économique (*Two-pack*) en estimant que « ces propositions devraient offrir l'occasion de renforcer le rôle du Parlement européen en ce qui concerne la définition et la mise en œuvre des procédures de surveillance de la politique économique dans le cadre du semestre européen, conformément aux dispositions des articles 121 et 136 du traité » (P7_TA-PROV-2012-0048).

16 février : la Commission européenne publie son livre blanc sur les retraites. Il se pose clairement dans la ligne du vieillissement actif comme solution du trilemme, viabilité financière, adéquation et modernisation des pensions. COM (2012) 55.

17 février : le Conseil Emploi et Politique sociale (EPSCO) adopte le rapport conjoint sur l'emploi, qui fait état d'une augmentation du chômage de longue durée et des personnes peu qualifiées et appelle les États membres à fournir des efforts supplémentaires pour réaliser les objectifs d'Europe 2020. 3146^{ème} session du Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs, Bruxelles, 17 février 2012 (Doc.6461/12) (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/lisa/128098.pdf).

19 février : plus d'un million d'Espagnols sont dans les rues pour dénoncer le nouveau code du travail.

20 février : lettre des 12. Les Premiers ministres britannique, italien et néerlandais – David Cameron, Mario Monti et Mark Rutte – envoient une lettre au président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, pour lui demander de contribuer « à restaurer la confiance en la capacité de l'Europe à générer une croissance économique forte et durable ». Cosignée par leurs homologues de neuf pays (Estonie, Lettonie, Finlande, Irlande, République tchèque, Slovaquie, Espagne, Suède, Pologne), la lettre contient un plan basé sur l'ouverture du marché intérieur des services, l'institution d'un marché commun de l'énergie en 2014 et d'un marché numérique en 2015, l'ouverture à des marchés mondiaux comme l'Inde, l'assouplissement des règles pour les petites et moyennes entreprises, l'inclusion des femmes et des jeunes sur le marché du travail, l'ouverture des professions fermées et la création d'un secteur financier « robuste et dynamique » (<http://www.number10.gov.uk/news/joint-letter-to-president-van-rompuy-and-president-barroso/>).

21 février : les pays de la zone euro finalisent le second plan d'assistance financière à la Grèce d'un montant de 237 milliards d'euros afin d'éviter sa sortie de l'euro.

23 février : lors d'une interview au *Wall Street Journal*, le président de la BCE n'avait pas hésité à déclarer que le « modèle social européen

était déjà mort ». Mario Draghi présente désormais le pacte budgétaire comme un moyen permettant aux gouvernements européens de commencer à « se libérer de la souveraineté nationale ». Q&A: ECB President Mario Draghi, (<http://blogs.wsj.com/eurocrisis/2012/02/23/qa-ecb-president-mario-draghi/>).

28 février : le ministre espagnol du Budget Cristóbal Montoro annonce un dérapage du déficit public de l'Espagne à 8,51 % du PIB en 2011, très supérieur à l'objectif officiel de 6 %. Le gouvernement espagnol s'était fixé des objectifs de déficit à 4,4 % du PIB en 2012 et 3 % en 2013.

28 février : taux de chômage record dans la zone euro (ZE17). Selon les données d'Eurostat, il s'y est établi à 10,8 % en février 2012, comparé à 10,7 % en janvier. Par rapport à février 2011, le chômage s'est accru de 1,874 million d'unités dans l'UE27 et de 1,476 million dans la zone euro. STAT/12/52, 2 avril 2012 (<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=STAT/12/52&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>).

29 février : la BCE lance une deuxième opération de LTRO (*Long-term refinancing operation* : Opération de refinancement à long terme). 529 milliards d'euros sous forme de prêts à 3 ans seront alloués à 800 banques à un taux réduit à 1 %. Avec la première opération de LTRO sur trois ans du 21 décembre 2011, un montant de 1.000 milliards d'euros a ainsi été injecté dans le système bancaire, soit l'équivalent du montant du « cadre budgétaire à long terme » ou « cadre financier pluriannuel » pour la période 2014-2020.

29 février : manifestations syndicales européennes à Bruxelles suite à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) contre les plans d'austérité en Europe.

Mars

1^{er} mars : « Le modèle social européen n'est pas mort » selon les termes du président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, en conclusion du sommet social tripartite organisé à Bruxelles, en préalable de la réunion des chefs d'État et de gouvernement.

2 mars : en marge du Conseil européen, les chefs d'État ou de gouvernement des 25 (à l'exception du Royaume-Uni et de la République tchèque) signent le « traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG ou traité budgétaire) dans l'Union économique et monétaire. Les dernières précisions concernent les modalités de contrôle par la Cour de Justice de l'introduction d'une règle d'or dans les législations nationales.

2 mars : le gouvernement espagnol annonce que son objectif budgétaire pour l'année 2012 sera de 5,8 % de déficit au lieu des 4,4 % initialement prévus.

5 mars : la Commission exige que l'Espagne poursuive ses objectifs budgétaires initiaux pour 2012 et menace le pays de sanctions.

7 mars : malgré leurs divergences, les partenaires sociaux présentent aux présidents de la Commission, du Conseil et aux ministres danois, chypriote et irlandais (trio présidentiel du Conseil) leur programme de travail conjoint pour la période 2012-2014. Ce programme insiste sur le chômage des jeunes. Les partenaires sociaux s'engagent à lancer une réflexion pour définir une vision commune des conséquences du débat actuel relatif à la gouvernance économique européenne sur le dialogue social européen et national. Les sujets de réflexion seront notamment les salaires, les pensions et les coûts du travail (<http://www.etuc.org/a/9773>).

7 mars : dans son avis sur le *Two-pack*, la Banque centrale européenne (BCE) suggère le recours à la majorité qualifiée inversée pour constater le non-respect des exigences du programme d'ajustement d'un pays placé sous surveillance, réalisé par la Commission, JO C 141 du 17 mai 2012 (http://www.ecb.int/ecb/legal/pdf/c_14120120517f00070024.pdf).

12 mars : les ministres des Finances de la zone euro demandent au gouvernement espagnol de réduire son déficit à 5,3 % du PIB en 2012 (soit 0,5 % de plus par rapport au 5,8 % annoncé par le gouvernement espagnol, ce qui représente une réduction supplémentaire de 35 milliards d'euros). Les ministres des Affaires économiques et financières considèrent avoir fait preuve de souplesse. La Commission européenne exige cependant que le gouvernement espagnol ramène son déficit de 8,5 % du PIB à 3 % en deux ans. Terms of Reference on Spain 12.03.2012 (http://www.consilium.europa.eu/media/1479183/tor_on_spain_12_march_2012.pdf).

12 mars : la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) plaide de longue date pour la pleine reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) dans l'ordre juridique international. Elle publie un guide à l'attention des victimes et des ONG portant sur les mécanismes de recours disponibles dans le cadre de violations impliquant des entreprises. La BEI y est critiquée pour avoir recours, de manière importante, à des intermédiaires financiers, qui sont souvent des filiales européennes ou des multinationales opérant à l'étranger. Cette intermédiation ne bénéficie donc pas aux petites et moyennes entreprises « du sud » (<http://www.fidh.org/Entreprises-et-violations-des>).

14 mars : les ministres des Finances de la zone euro adoptent formellement le second plan d'assistance financière à la Grèce : 130 milliards d'euros.

21 mars : la Confédération européenne des syndicats (CES) rejette la proposition de règlement du Conseil relatif à l'exercice du droit de mener des actions collectives dans le contexte de la liberté d'établissement et de la libre prestation des services (« Monti II »), adoptée le même jour par la Commission européenne. Selon la CES, les propositions de la Commission sont loin de corriger les problèmes provoqués par les affaires Viking et Laval, COM (2012) 130 et <http://www.etuc.org/a/9824>.

29 mars : grève générale en Espagne suite à l'appel des deux syndicats majoritaires, Commissions ouvrières (CCOO) et l'Union générale des travailleurs (UGT). Il s'agit de la sixième seulement depuis l'avènement de la démocratie. Ils entendent ainsi protester contre la réforme du code du travail, qualifiée de « la réforme la plus agressive à l'égard de la démocratie », qui facilite les licenciements et rend plus flexible le marché du travail.

31 mars : selon Eurostat, le taux de chômage dans la zone euro atteint 10,9 % en mars 2012, soit son niveau le plus élevé depuis la création de l'UEM. Il était de 9,4 % en mars 2011 (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-02052012-AP/FR/3-02052012-AP-FR.PDF).

Avril

3 avril : l'Union des étudiants européens (ESU) dénonce la situation de milliers d'étudiants portugais, contraints d'abandonner leurs études par manque de moyens suite aux sévères coupes budgétaires dans l'enseignement supérieur au Portugal et à l'abandon des aides sociales aux étudiants socialement et économiquement défavorisés (<http://www.esu-online.org/news/article/6001/Cuts-in-social-support-force-Portuguese-students-to-leave-education/>).

4 avril : le président de la Banque centrale européenne (BCE) considère que le Premier ministre espagnol devrait utiliser la fenêtre d'opportunité créée par les mesures d'urgence de la BCE pour concrétiser les réformes structurelles promises et la consolidation budgétaire (<http://www.bloomberg.com/news/2012-04-04/draghi-scotches-ecb-exit-talk-as-spain-keeps-debt-crisis-alive.html>).

9 avril : le Conseil d'État néerlandais rend un avis sur le traité budgétaire. Il considère que la majorité qualifiée inversée est une procédure décisionnelle différente de celle inscrite à l'article 126 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (procédure pour déficit excessif). Cet avis sera publié le 25 juin avec la réaction du gouvernement.

16 avril : signature du Procès-verbal de rectification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire, signé à Bruxelles le 2 mars 2012.

18 avril : la Commission adopte un « paquet emploi » contenant plusieurs initiatives pour lutter contre le chômage des jeunes. Parmi les rares innovations figure le soutien à un salaire minimal. Selon la Commission, « la fixation de salaires minimaux adaptés peut aider à prévenir une augmentation du nombre de travailleurs pauvres et est importante pour garantir la qualité d'emplois décents ». La Commission ne prône pas des salaires minimaux légaux nationaux à l'instar de la Belgique, de la France, du Luxembourg ou de l'Irlande mais des salaires minimaux sectoriels, comme en Allemagne. IP/12/380 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-380_fr.htm?locale=en).

18 avril : paquet emploi. La Confédération européenne des syndicats (CES) publie un communiqué qui, bien que reconnaissant l'accent mis à

juste titre sur l'énorme défi que représente la lutte contre le chômage élevé et persistant en Europe, exprime de sérieux doutes quant aux chances de succès du paquet emploi (<http://www.etuc.org/a/9891>).

23 avril : selon les données publiées par Eurostat, la dette globale atteint un record. Dans la zone euro, la dette publique a atteint en 2011, 87,2 % du PIB, contre 85,3 en 2010. Le ratio le plus élevé a été atteint par la Grèce (165,3 %), suivie par l'Italie (120,1 %). Selon Eurostat, la dette privée nationale témoigne d'une évolution inquiétante dans certains pays comme le Danemark (236 % du PIB), la Suède (237 % du PIB), ou encore le Portugal (247 % du PIB) (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/2-23042012-AP/FR/2-23042012-AP-FR.PDF).

25 avril : la Commission européenne adopte le règlement énonçant les conditions dans lesquelles le soutien accordé aux prestataires de Services d'intérêt économique général (SIEG) ne constitue pas une aide d'État au sens de l'article 107 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Dorénavant, les montants de 500.000 euros maximum octroyés sur une période de trois ans ne sont pas considérés comme des aides car ils n'affectent pas la concurrence ni les échanges entre États membres. Ces seuils sont supérieurs aux seuils *de minimis* généraux applicables aux aides d'État (200.000 euros sur trois ans) car on peut supposer que les mesures d'aide compensent au moins en partie les coûts supplémentaires liés à la prestation d'un service public. Le règlement *de minimis* restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. JO L 114 du 26 avril 2012 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:114:0008:0013:FR:PDF>).

30 avril : dans son *Rapport sur le travail dans le monde (2012)*, l'Organisation internationale du travail (OIT) dénonce les effets des politiques d'austérité en Europe. Selon le rapport, la rigueur budgétaire associée à la déréglementation du marché du travail ne favorisera pas les perspectives d'emploi à court terme. *Rapport sur le travail dans le monde 2012 : de meilleurs emplois pour une économie meilleure.*

Mai

6 mai : l'élection présidentielle en France est gagnée par le candidat du Parti socialiste, François Hollande, qui déclare vouloir agir pour la croissance en Europe.

6 mai : élections législatives en Grèce. SYRIZA, un parti à la gauche du Pasok, opposé à la signature du mémorandum de la troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international) définissant de nouvelles mesures d'autérité, et qui demande l'annulation d'une partie de la dette grecque, devient le 2^{ème} parti et gagne 12,17 % des voix (contre 4,60 % en 2009). Le Pasok n'obtient que 13,67 % en 2012. La Nouvelle démocratie (droite) plafonne à 18,87 % en 2012. Le taux d'abstention est de 34,87 %. Ces résultats rendent impossible la formation d'une majorité par les partis historiques.

12 mai : le prix Charlemagne 2012 est décerné à Wolfgang Schäuble, ministre des Finances allemand pour ses efforts en faveur de l'intégration de l'Union européenne. En recevant le prix, il a appelé l'Union à se doter d'un président élu, pour donner « un visage » à l'Europe. Selon le ministre des Finances allemand, « nous avons besoin d'institutions fortes, avec une légitimité politique ».

24 mai : la proposition de règlement du Conseil relatif à l'exercice du droit de mener des actions collectives dans le contexte de la liberté d'établissement et de la libre prestation des services (Monti II), est controversée parmi les États membres. Les Parlements nationaux ont utilisé la possibilité introduite par le traité de Lisbonne de contester une proposition de législation européenne (mécanisme dit de la « carte jaune »). Douze chambres nationales ont considéré que la proposition de règlement violait le principe de subsidiarité. IPEX following national debates on Monti II initiative, COM (2012) 130 (<http://www.ipex.eu/IPE-XL-WEB/news.do?appLng=FR#082dbcc537165b8801377f1fd6343bd8>).

31 mai : issue positive du référendum organisé en Irlande sur le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). 60,3 % des votants se sont prononcés en faveur du texte. Seul un Irlandais sur deux a voté (taux de participation de 50,6 %).

31 mai : le taux de chômage dans la zone euro atteint un nouveau record, à 11,1 % de la population active, contre 11 % en avril, selon Eurostat. D'après ses estimations, 17,561 millions de personnes étaient au chômage dans la zone euro en mai, soit 88.000 de plus que le mois précédent. Il s'agit du 13^{ème} mois consécutif au cours duquel le chômage a atteint ou dépassé le seuil de 10 % dans la zone euro. Eurostat, communiqué de presse, 101/2012 (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-02072012-AP/FR/3-02072012-AP-FR.PDF).

Juin

6 juin : Moody's dégrade la note de crédit de huit banques allemandes dont la Commerzbank.

9 juin : les pays de la zone euro décident d'une aide massive à destination finale des seules banques espagnoles pouvant aller jusqu'à 100 milliards d'euros. Les modalités pratiques restent à préciser.

13 juin : Moody's abaisse la note souveraine de l'Espagne de trois crans, de A3 à Baa3.

13 juin : le Parlement européen adopte deux résolutions législatives sur le *Two-pack*, le paquet législatif complétant le Pacte de stabilité et de croissance révisé. Selon les propos tenus par la suite par le Commissaire en charge des questions économiques et financières, Olli Rehn, « une bonne partie des amendements du PE se réfère à la future feuille de route sur la réforme de l'UEM par les quatre présidents ». P7_TA-PROV(2012)0243 et P7-TA-2012-242.

17 juin : nouvelles élections législatives en Grèce après l'impossibilité de former un gouvernement. Ces élections sont présentées comme un référendum sur le maintien du pays dans la zone euro, ce qui impliquera l'adoption de nouveaux mémorandums et de davantage de réformes structurelles.

21 juin : Moody's dégrade la note de 15 grandes banques internationales (cinq américaines – trois françaises – deux suisses – trois britanniques – une canadienne et une allemande).

25 juin : Le gouvernement néerlandais répond à l'avis du Conseil d'État sur le traité budgétaire qui porte notamment sur le désaccord à propos de l'interprétation de la majorité qualifiée inversée (http://www.raadvanstate.nl/adviezen/zoeken_in_adviezen/zoekresultaat/?advicepub_id=10300).

26 juin : l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe adopte une résolution, intitulée « Mesures d'austérité – un danger pour la démocratie et les droits sociaux » dénonçant l'application de mesures d'austérité « souvent liée à des organes dont le caractère soulève des questions de contrôle et légitimité démocratique, tels que la 'troïka' du Fonds monétaire international, de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne (BCE), ou des gouvernements technocratiques tels que ceux récemment mis en place dans plusieurs États membres ». Résolution 1884 (2012), adoptée par 92 voix pour, 32 contre et 5 abstentions (<http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=18916&Language=FR>).

26 juin : diffusion du rapport des quatre présidents, intitulé « Vers une véritable Union économique et monétaire » présenté par le président du Conseil européen, en collaboration avec le président de la Commission, le président de l'Eurogroupe et le président de la Banque centrale européenne (BCE). EUCO 120/12 (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/131278.pdf).

26 juin : le Conseil Affaires générales décide d'ouvrir le 29 juin 2012 les négociations d'adhésion à l'Union pour le Monténégro, une décision qu'adoptera le Conseil européen fin juin 2012. Press: 283 Nr: 11690/12.

27 juin : selon la revue trimestrielle de la Commission européenne « EU Employment and social situation », la situation sur le marché du travail continue de se dégrader en Europe. Le chômage a progressé dans la plupart des États membres et l'emploi a stagné quand il n'a pas subi un léger repli (<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=7830&langId=en>).

27 juin : les ministres des Finances de la zone euro saluent la demande d'aide financière du gouvernement espagnol pour la recapitalisation de ses banques ainsi que celle du gouvernement chypriote.

28 et 29 juin : le Conseil européen adopte un « Pacte pour la croissance et l'emploi ». Reprenant comme souvent des décisions au sujet desquelles, il existait déjà un accord sur les grands principes, y compris une augmentation du capital de la Banque européenne d'investissement (BEI). EUCO 76/12 (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/131408.pdf).

28 et 29 juin : la déclaration des chefs d'État de la zone euro affirme qu'il « est impératif de briser le cercle vicieux qui existe entre les Banques et les États ». Elle propose la création d'un mécanisme de surveillance bancaire unique géré par la Banque centrale européenne (BCE) et, après sa concrétisation, de donner au Mécanisme européen de stabilité (MES) la possibilité d'injecter directement des fonds dans des banques. Déclaration du Sommet de la zone euro, 29 juin 2012.

Juillet

1^{er} juillet : début de la présidence chypriote du Conseil.

5 juillet : le président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, annonce la décision du Conseil des gouverneurs de baisser son principal taux directeur de 1 % à 0,75 % (<http://www.ecb.int/press/pressconf/2012/html/is120705.en.html>).

5 juillet : la suppression des 13^{ème} et 14^{ème} mois de salaire des fonctionnaires et des retraités portugais, mesure phare de la politique d'austérité, est jugée anticonstitutionnelle par la Cour constitutionnelle car elle viole le « principe d'égalité ». Le gouvernement répond qu'il envisage d'étendre à tous les Portugais des coupes salariales limitées jusque-là aux fonctionnaires et aux retraités (<http://www.tribunalconstitucional.pt/tc/acordaos/20120353.html>).

9 juillet : Les 17 ministres des Finances de la zone euro se réunissent afin de mettre en œuvre les décisions du Conseil européen des 28 et 29 juin. Le projet de *Memorandum of Understanding* avec l'Espagne devrait être signé le 20 juillet 2012. Les ministres confirment la prolongation du mandat de Jean-Claude Juncker à la tête de l'Eurogroupe mais il prévient qu'il n'ira pas jusqu'au bout de son mandat de 2 ans et demi.

10 juillet : le Conseil ECOFIN clôture le deuxième semestre européen en adressant les recommandations par pays concernant leurs politiques économiques et budgétaires. Lancement d'une phase pilote des « project bonds », à savoir des emprunts mutualisés jusqu'à 4,5 milliards d'euros servant à financer de grands projets d'infrastructures. Le Conseil ECOFIN propose la nomination d'Yves Mersch, Secrétaire général de la Banque centrale luxembourgeoise, au directoire de la Banque centrale européenne (BCE) en remplacement de José Manuel González-Páramo, dont le mandat s'est achevé le 31 mai.

3181^{ème} session du Conseil Affaires économiques et financières, Bruxelles, 10 juillet 2012 (Doc.12204/12) (http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ecofin/131717.pdf).

11 juillet : un rapport de l'Institut international d'études sociales – le département de la recherche de l'OIT – affirme qu'un changement de cap politique concerté est nécessaire pour mettre un terme à la grave crise en matière d'emploi à laquelle la zone euro doit faire face (http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_185001/lang-fr/index.htm).

11 juillet : Mario Monti, président du Conseil italien, jusqu'alors titulaire du portefeuille de l'Économie et des Finances, propose au président de la République italienne la nomination de Vittorio Grilli en tant que ministre de l'Économie et des Finances.

12 juillet : la ministre allemande de l'Éducation, Annette Schavan, et son homologue espagnol, José Ignacio Wert Ortega, décident la mise en place d'un programme d'échange d'experts entre leurs deux pays afin d'améliorer la formation professionnelle des jeunes.

12 juillet : le Parlement néerlandais vote une loi prévoyant l'allongement de deux ans de la cessation légale d'activité. Fixé à 65 ans depuis 1957, l'âge de la retraite des Néerlandais passera ainsi à 66 ans en 2019 et à 67 ans en 2023.

13 juillet : le gouvernement espagnol annonce de nouvelles mesures prévoyant de récupérer 65 milliards d'euros d'ici fin 2014.

16 juillet : le Fonds monétaire international (FMI) félicite la Lettonie dont l'économie – sous assistance financière de l'UE et du FMI depuis décembre 2011 – devrait croître de 3,5 % en 2012. Il souligne la nécessité de lutter contre un chômage élevé qui touche 15 % de la population. Le FMI recommande au gouvernement d'envisager d'émettre des obligations afin de l'aider « à se prémunir contre une aggravation inattendue de la position extérieure de la Lettonie ». Selon ce rapport, la Lettonie a « une chance équitable » d'atteindre son objectif d'adopter l'euro en 2014 (<http://www.imf.org/external/np/sec/pn/2012/pn1276.htm>).

19 juillet : le Fonds monétaire international (FMI) publie un rapport livrant ses mesures aux États de la zone euro afin de sortir de la crise. Il préconise notamment l'établissement d'une union bancaire et l'approfondissement de l'union budgétaire afin de préserver la viabilité de l'union monétaire (<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2012/into71812af.pdf>).

20 juillet : les ministres des Finances de la zone euro acceptent à l'unanimité le plan d'aide préparé par le gouvernement espagnol pour les banques. L'accord s'accompagne de l'obligation de mettre en œuvre des réformes, notamment dans le secteur bancaire. 100 milliards d'euros du Fonds européen de stabilité financière puis du Mécanisme européen de stabilité seront mobilisés.

20 juillet : la Banque centrale européenne (BCE) annonce ne plus accepter pour le moment que les banques déposent en garantie auprès d'elle des titres de dette émis par la Grèce, dans l'attente du rapport de la troïka sur l'état d'avancement des réformes dans le pays.

20 juillet : La Cour constitutionnelle italienne déclare illégale la décision du gouvernement Berlusconi de privatiser les services publics locaux. L'article 4 du décret-loi n° 138 est contraire au résultat du référendum organisé en juin 2011 à l'issue duquel les Italiens avaient massivement rejeté la privatisation de l'eau. Le décret Berlusconi ainsi que les amendements introduits ultérieurement par le gouvernement Monti sont déclarés inconstitutionnels. Décision n° 199 du 20 juillet 2012.

23 juillet : l'agence de notation Moody's annonce un placement sous surveillance de la note allemande menacée de perdre son triple A. Elle abaisse de « stable » à « négative » la perspective sur la dette publique de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Luxembourg.

30 juillet : avec 18 millions de personnes sans emploi, le taux de chômage dans l'Europe des 17 a atteint un niveau record de 11,3 % de la population active en juillet 2012 (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-31082012-BP/FR/3-31082012-BP-FR.PDF).

Août

6 août : en réponse à la consultation sur la politique industrielle, lancée en mai 2012 par la Commission européenne, la Confédération européenne des syndicats (CES), considère que : « Un des éléments clés de toute politique industrielle est de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et bien formée pour produire des biens et des services de qualité. Et pourtant, la stratégie de l'UE pour l'emploi est axée sur des réformes du marché du travail qui mènent à davantage de flexibilité et à une précarité accrue affectant directement l'objectif de mise à niveau des compétences et de recyclage de la main-d'œuvre » (<http://www.etuc.org/a/10260> et http://www.etuc.org/IMG/pdf/ETUC_IP_response_2012.pdf).

9 août : réponse positive du Conseil constitutionnel français sur la conformité du traité budgétaire avec la Constitution nationale. L'adoption de la règle d'or budgétaire ne nécessite pas de modification constitutionnelle. Cette décision ouvre la voie à la ratification parlementaire. Décision n° 2012-654 DC (<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2012/2012-654-dc/decision-n-2012-654-dc-du-09-aout-2012.115426.html>).

14 août : Eurostat annonce le recul du PIB de la zone euro de 0,4 % et celui de l'Union européenne de 0,2 % au deuxième trimestre 2012 par rapport au deuxième trimestre 2011. La Grèce enregistre un recul de plus de 6 %, tandis que l'Italie, Chypre et le Portugal font face à des reculs de plus de 2 %. Eurostat, communiqué de presse, 119/2012 (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/2-14082012-BP/EN/2-14082012-BP-EN.PDF).

24-25 août : le Premier ministre grec Antonis Samaras s'est rendu à Berlin et à Paris afin d'exposer à la chancelière allemande, Angela Merkel, et au président français, François Hollande, les raisons de sa demande d'un délai supplémentaire pour la mise en place des mesures d'austérité.

29 août : rencontre à Berlin entre la chancelière allemande, Angela Merkel, et le président du Conseil italien, Mario Monti. Ils n'ont pu dépasser leur différend concernant le Mécanisme européen de stabilité, Angela Merkel estimant que l'octroi d'une licence bancaire serait contraire au traité, tandis que Mario Monti veut le renforcer.

Septembre

6 et 7 septembre : la Commission européenne organise une conférence de haut niveau sur les questions liées à l'emploi. À cette occasion le Commissaire László Andor (Emploi, Affaires sociales et Inclusion) a considéré qu'il était « urgent de mettre en place un système européen d'allocations de chômage dans la mesure où la prochaine phase de l'union économique et monétaire était en cours d'élaboration », Euro-politique, 12 octobre.

6 septembre : la BCE annonce le lancement d'un nouveau programme, « Outright monetary transactions » (OMT), destiné à racheter des dettes publiques d'États membres de la zone euro (rachats d'obligations d'États de la zone euro de maturité de court et moyen termes, notamment de 1 à 3 ans). Ce programme sera enclenché à la condition stricte que les États qui souhaitent en bénéficier aient auparavant fait appel à l'assistance et donc à la conditionnalité du FESF et du MES, son successeur. Si cette annonce calmera les « marchés », elle n'interrompt pas la multiplication des plans d'austérité (http://www.ecb.int/press/pr/date/2012/html/pr120906_1.en.html).

6 septembre : le président de la BCE appelle à la constitution d'un « espace public européen » tout en avertissant que : « Les citoyens de l'Union ont besoin d'un accord de base, que dans une Union économique et monétaire, certains modèles économiques ne sont plus possibles. En d'autres mots, on a besoin d'un nouveau consensus sur les politiques économiques qui rendra vigueur au modèle social européen ».

et l'adaptera pour le 21^{ème} siècle » (<http://www.ecb.int/press/key/date/2012/html/sp120906.en.html>).

7 septembre : le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, annonce un renforcement de la rigueur en 2013. Sous assistance financière, le Portugal ne parvient pas à respecter ses engagements de réduction du déficit public.

10 septembre : selon un rapport publié tous les trois ans par la Commission européenne, le chômage des jeunes de 15 à 24 ans s'est accru de 50 % depuis le début de la crise, passant d'une moyenne de 15 % en février 2008 à 22,5 % en juillet de cette année dans l'Union européenne. Plus de 30 % des jeunes chômeurs sont sans emploi depuis plus d'un an. Selon les dernières statistiques, les taux les plus élevés sont observés en Grèce (53,8 %) et en Espagne (52,9 %). IP/12/948 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-948_fr.htm).

10 septembre : la Commission européenne rejette une proposition d'initiative citoyenne sur le revenu de base en justifiant l'absence de base juridique appropriée (<http://revenuebase.info/2012/09/linitiative-citoyenne-europeenne-pour-le-revenu-de-base-rejete-par-la-commission>).

12 septembre : la Cour constitutionnelle allemande rejette les recours formés par 37.000 citoyens allemands et plusieurs députés contre le traité budgétaire et le traité établissant le Mécanisme européen de stabilité (MES). Le « oui » au MES est assorti de la condition que l'implication de l'Allemagne au-delà de 190 milliards d'euros soit au préalable approuvée par le Bundestag, communiqué de presse, n° 67/2012 (<http://www.bverfg.de/en/press/bvg12-067en.html>).

12 septembre : élections législatives aux Pays-Bas. 22 partis se présentent aux élections législatives. 12 nouvelles formations tentent leur chance. En tête avec 26,6 % des voix, les libéraux du Parti pour la Liberté et la Démocratie (VVD) et les socialistes du Parti du Travail (PvdA), qui ont obtenu 24,8 %, négocient pour former un gouvernement.

12 septembre : dans son discours sur l'état de l'Union devant le Parlement européen, le président de la Commission européenne, José Manuel Durão Barroso, plaide pour le développement de l'Union en une

fédération d'États-nations, ce qui nécessitera un nouveau traité. SPEECH/12/596 (http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-12-596_fr.htm).

21 septembre : Europe 2020 et plate-forme contre la pauvreté. La Commission européenne invite les parties prenantes à discuter. Son objectif agréé dans la cadre de la stratégie Europe 2020 consiste à sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion sociale d'ici à 2020.

25 septembre : sous le mot d'ordre « Ocupa el Congreso », les Indignés espagnols encerclent le Parlement, dénoncent l'adoption de nouvelles mesures d'austérité et demandent la démission du gouvernement. 67 personnes seront blessées par les forces de l'ordre.

Octobre

3 octobre : au moment où le marché unique fête son 20^{ème} anniversaire, la Commission européenne présente son « Acte pour le marché unique II » comportant douze actions prioritaires pour une nouvelle croissance. IP/12/1054 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1054_fr.htm).

5 octobre : le parti socialiste espagnol (PSOE) et le parti Gauche Unie (IU) introduisent un recours devant la Cour constitutionnelle espagnole dénonçant la réforme du code du travail, adoptée par décret le 10 février 2012, en ce qu'il violerait neuf articles de la Constitution espagnole (http://politica.elpais.com/politica/2012/10/05/actualidad/1349428952_767618.html).

6 octobre : selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI), les politiques d'austérité ont un effet négatif sur les économies avancées. Le « multiplicateur budgétaire » actuel, n'est pas de 0,5 pour les économies avancées, mais est compris entre 0,9 et 1,7. Une baisse des dépenses publiques équivalente à 1 point du Produit intérieur brut (PIB) provoque donc une baisse de 0,9 à 1,7 de ce dernier, Perspectives de l'économie mondiale (<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2012/02/pdf/textf.pdf>).

8 octobre : les ministres des Finances de la zone euro lancent officiellement le Mécanisme européen de stabilité (MES).

9 octobre : le Conseil ECOFIN décide d'accorder au Portugal une année supplémentaire, jusqu'en 2014, pour qu'il corrige son déficit public excessif. La taxe sur les transactions financières s'appliquera dans le cadre d'une coopération renforcée. 3189^{ème} session du Conseil Affaires économiques et financières, Luxembourg, Press: 411 Nr: 14469/12.

9 octobre : le rapport 2012 de la BCE sur les politiques structurelles est consacré aux « marchés du travail dans la zone euro face à la crise ». Les réformes souhaitées sont celles introduites par les lois Hartz en Allemagne et celles portant sur la flexibilité dans les négociations salariales et réduisant les protections « excessives » de l'emploi, introduites en Grèce, au Portugal et Irlande ou en Espagne et en Italie (<http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/euroarealabourmarketsandthecrisis201210en.pdf?6404370b82a1b6c9b18397323311253f>).

10 octobre : dans le cadre de la stratégie Europe 2020, la Commission publie une série d'actions destinées à « endiguer le déclin industriel de l'Europe ». L'emploi y est abordé sous la dimension « capital humain et compétences ». Il s'agit de « donner à la main-d'œuvre les moyens de faire face aux transformations industrielles, notamment par une meilleure anticipation des besoins et des inadéquations en matière de compétences ». Le *Rapport 2012 sur la compétitivité européenne* (quinzième édition) analyse les principales tendances observées en matière de mondialisation au cours des 15 dernières années, les coûts et avantages qui en résultent, de même que les défis à venir pour les entreprises de l'UE. IP/12/1085 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1085_fr.htm).

12 octobre : attribution du prix Nobel de la Paix à l'Union européenne.

15 octobre : invoquant une clause d'exemption sur les mesures « Justice et Affaires intérieures », la ministre britannique de l'Intérieur, Theresa May, annonce aux députés de la Chambre des Communes l'intention du gouvernement de « se désengager massivement » des 130 mesures européennes en matière de coopération policière et judiciaire. Aux termes du traité de Lisbonne, le Royaume-Uni peut faire valoir cette clause jusqu'au 31 mai 2014 (<http://www.homeoffice.gov.uk/media-centre/speeches/home-sec-eu-justice-statement>).

15 octobre : le Premier ministre britannique, David Cameron, signe à Edimbourg avec le dirigeant écossais nationaliste Alex Salmond un accord autorisant l'organisation d'un référendum sur l'indépendance de l'Écosse (<http://www.number10.gov.uk/wp-content/uploads/2012/10/Agreement-final-for-signing.pdf>).

15 octobre : le gouvernement portugais remet au Parlement un projet de budget pour 2013 d'une rigueur sans précédent (hausse des impôts, baisse des retraites et réduction des prestations sociales).

17 octobre : le Comité européen des droits sociaux (CEDS) du Conseil de l'Europe constate la violation de certaines dispositions de la Charte sociale européenne par des mesures législatives d'austérité adoptées par la Grèce.

18 et 19 octobre : le Conseil européen est l'occasion de montrer les blocages sur la voie vers une Union bancaire, la concrétisation de ce projet devant précéder la matérialisation de l'aide directe au secteur bancaire, selon la chancelière allemande, Angela Merkel. EUCO 156/12.

22 octobre : s'étant autosaisie du dossier, la Chambre des salariés du Luxembourg (CSL) rend un avis très critique sur le traité budgétaire. Selon la CSL, le traité pose « de graves questions sur un recul de la démocratie et du pouvoir souverain des parlements nationaux de voter librement le budget ; et cela couplé à une montée en puissance d'organes technocratiques non élus » (<http://www.europaforum.public.lu/fr/actualites/2012/10/csl-traite-gouvernance/index.html>).

24 octobre : la Commission européenne présente une proposition pour un Fonds européen d'aide aux plus démunis qui tente de sauver le programme alimentaire, créé initialement sur les surplus d'une production agricole alors excédentaire. Le Fonds européen d'aide aux plus démunis proposé vise à remplacer l'ancien programme mais en l'assortissant de conditionnalités, IP/12/1141 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1141_fr.htm).

29 et 30 octobre : les dirigeants de cinq organisations économiques internationales (OCDE, FMI, OMC, Banque mondiale et OIT) rencontrent successivement à l'OCDE le président français, François Hollande, suivi de la chancelière allemande, Angela Merkel.

30 octobre : la présidence chypriote soumet un contre-projet de budget européen pour la période 2014-2020 avec l'objectif de réduire « d'au moins 50 milliards d'euros » les demandes de la Commission, qui l'a aussitôt rejeté. En juillet, la Commission avait proposé un projet de 1.033 milliards d'euros pour la période 2014-2020, soit une hausse de près de 5 % par rapport à la période 2007-2013. La proposition a été rejetée par sept pays (Royaume-Uni, France, Allemagne, Pays-Bas, Finlande, Suède et Autriche).

30 et 31 octobre : la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, et la Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, se rendent en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et au Kosovo. Elles expriment leur soutien au principe de l'adhésion de ces trois États à l'Union européenne.

Novembre

8, 9, 10 et 11 novembre : dix ans après le 1^{er} Forum social européen, des rencontres internationales sont organisées à Florence, « Firenze 10 + 10 ». À cette occasion, un réseau d'économistes progressistes (E-PEN) est lancé. Il rassemble divers groupes d'économistes, de chercheurs, d'instituts et d'organisations issues de la société civile, qui ont une vision critique des politiques économiques et sociales ayant conduit l'Europe à la crise actuelle.

13 novembre : plusieurs États membres refusent toute référence à de nouveaux instruments budgétaires (*eurobonds*, *eurobills*, fonds de rédemption) dans le *Two-pack*, le paquet législatif complétant le Pacte de stabilité et de croissance révisé.

14 novembre : grève générale en Espagne, Grèce et au Portugal lors de la journée d'action européenne soutenue par la Confédération européenne des syndicats (CES).

1-16 novembre : à la suite du Conseil de l'Europe, l'Organisation internationale du travail (OIT) considère que les mesures adoptées par la Grèce sous la pression de la troïka – Commission européenne (CE), Banque centrale européenne (BCE) et Fonds monétaire international (FMI) – érodent les droits les plus fondamentaux des travailleurs,

minent gravement la position des syndicats et pourraient mettre en péril la cohésion sociale et la paix, en transformant radicalement le système des relations de travail établi en Grèce.

16 novembre : selon un nouveau rapport conjoint de l'OCDE et de la Commission européenne, les dépenses de santé ont reculé au sein de l'Union européenne en 2010, au moment où les pouvoirs publics à court de liquidités ont limité les dépenses afin de réduire les déficits budgétaires. Panorama de la santé : Europe 2012.

19 novembre : l'agence de notation Moody's abaisse la note de la France de Aaa à Aa1, estimant que les perspectives de croissance économique à long terme du pays sont notamment affectées par une perte de compétitivité graduelle et continue, et par des rigidités à long terme de ses marchés du travail, des biens et des services.

20 novembre : le FMI publie les conclusions du 6^{ème} examen trimestriel du Portugal, qui permet le versement d'une nouvelle tranche d'aide de 2,5 milliards d'euros au pays, dans le cadre de son plan de sauvetage international de 78 milliards d'euros.

21 novembre : le ministre des Finances chypriote, Vassos Shiarly, annonce que Chypre a besoin d'une aide de 17 milliards d'euros sur la période 2012-2016.

22-23 novembre : réunion extraordinaire du Conseil européen. Pas d'accord sur le cadre financier pluriannuel (2014-2020).

27 novembre : la Cour de Justice valide la décision de revoir le traité de Lisbonne par la procédure de révision simplifiée afin d'instituer un mécanisme de stabilité mais elle considère que le droit des États membres de conclure le traité MES n'était pas subordonnée à l'entrée en vigueur de la révision du traité de Lisbonne. Arrêt Pringle, Affaire C-370/12.

28 novembre : la Commission européenne a publié les documents servant de cadre au prochain semestre européen. Pour 2013, la priorité du semestre européen sera, comme en 2011 et 2012, la stabilisation budgétaire. Les quatre autres priorités demeurent également inchangées, à savoir : revenir à des pratiques normales en matière de prêts à l'économie ; promouvoir la croissance et la compétitivité ; lutter contre

le chômage et les conséquences sociales de la crise ; moderniser l'administration publique. COM (2012) 750 et IP/12/1274 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1274_fr.htm).

28 novembre : la Commission européenne publie une contribution séparée pour une Union économique et monétaire (UEM) véritable et approfondie, dans laquelle elle expose sa vision pour une architecture solide et stable dans les domaines financier, budgétaire, économique et politique. IP/12/1272 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1272_fr.htm).

30 novembre : l'agence de notation Moody's dégrade d'un cran le Mécanisme européen de stabilité (MES), de Aaa à Aa1, avec une perspective négative, décision qui fait suite à la récente dégradation de la note souveraine de la France.

Novembre : pressions sur la BCE. Selon l'OCDE, la zone euro connaît une récession qui devrait persister jusqu'au début de 2013. La croissance ne devrait se redresser que lentement en 2013 et dans les premiers mois de 2014. Afin de soutenir la demande, la BCE devrait continuer de baisser ses taux directeurs et donner des indications prospectives sur le maintien de la politique monétaire accommodante durant une longue période (http://www.oecd.org/fr/eco/perspectives_economiquesanalysesetprojections/zon euro-resumedesprojectionseconomiquesnovembre2012.htm).

Décembre

5 décembre : la Commission présente un paquet « emploi jeunes » comportant un projet de recommandation concernant l'introduction d'une « garantie pour la jeunesse » ainsi qu'un document de consultation des partenaires sociaux européens sur un cadre de qualité pour les stages, le but étant que les jeunes puissent acquérir une expérience de travail de qualité dans des conditions sûres, IP/12/1311 (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1311_fr.htm).

5 décembre : la Commission lance une consultation de trois mois sur la législation européenne en matière de sécurité sociale dans les situations

ayant un élément transfrontalier (<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=333&langId=fr&consultId=12&visib=0&furtherConsult=yes>).

6 décembre : l'agence de notation Standard & Poor's annonce avoir placé sous surveillance négative la note du Fonds européen de stabilité financière (FESF). Le FESF, dont la France et l'Allemagne sont les principaux contributeurs, risque de perdre sa note, triple A, abaissée d'un ou deux crans.

5-7 décembre : deuxième convention annuelle de la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dont l'objectif agréé dans la cadre de la stratégie des salaires a globalement ralenti : les salaires mensuels ont augmenté de 1,2 % en 2011, en baisse par rapport à 2010 (+2,2 %). Ainsi, « la croissance des salaires a subi un double creux dans les économies développées – où elle devrait être nulle en 2012 ». Rapport mondial sur les salaires 2012/13: salaires et croissance équitable.

14 décembre : le nombre de personnes ayant un emploi a diminué de 0,2 % tant dans la zone euro1 (ZE17) que dans l'UE27 au troisième trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent, selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne. STAT/12/182 (http://europa.eu/rapid/press-release_STAT-12-182_fr.htm).

13 et 14 décembre : achèvement de l'Union économique et monétaire. Le président du Conseil européen en étroite coopération avec le président de la Commission européenne est invité à présenter en juin 2013 une nouvelle feuille de route et des mesures possibles sur la coordination des réformes nationales, la dimension sociale de l'UEM (y compris le dialogue social), des contrats de compétitivité et de croissance et l'approfondissement du marché unique. Accord sur la supervision bancaire unique, limitée aux banques dites « systémiques », EUCO 205/12 et 17739/12.

20 décembre : la proportion de bas salaires parmi les salariés s'élevait à 17,0 % dans l'UE27 en 2010. Cette proportion variait fortement selon les États membres, les pourcentages les plus élevés étant observés en Lettonie (27,8 %), en Lituanie (27,2 %), en Roumanie (25,6 %), en Pologne (24,2 %) ainsi qu'en Estonie (23,8 %), et les plus faibles en Suède (2,5 %), en Finlande (5,9 %), en France (6,1 %), en Belgique (6,4 %)

et au Danemark (7,7 %). STAT/12/189, (http://europa.eu/rapid/press-release_STAT-12-189_fr.htm).

21 décembre : le Parlement finlandais ratifie le traité budgétaire européen. Ratifié par 12 des 17 pays de la zone euro, le traité entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Il a aussi été ratifié par quatre états, non membres de la zone euro (Danemark, Lettonie, Lituanie, Roumanie). Au niveau de la zone euro, les trois pays du Benelux n'ont pas terminé la procédure de ratification.

21 décembre : le Conseil d'État luxembourgeois publie un rapport sur le traité budgétaire. La loi d'approbation du traité budgétaire implique une dévolution d'attributions des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire à des institutions de droit international au sens de l'article 49bis de la Constitution luxembourgeoise et doit donc être ratifiée par une majorité « constitutionnelle » des deux tiers des députés (<http://www.chd.lu/wps/portal/public/RoleEtendu?action=doDocpaDetails&backto=/wps/portal/public&id=6449>).

31 décembre : selon Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, « c'est en Europe que réside le plus grand danger pour l'économie mondiale ». (...) « Le 'pacte budgétaire' de la zone euro ne constitue pas une solution et l'achat de dettes souveraines par la Banque centrale européenne (BCE) est au mieux un palliatif temporaire. Si la BCE impose davantage d'austérité en échange d'un financement (comme elle semble le faire avec la Grèce et l'Espagne), le remède sera pire que le mal » (<http://www.project-syndicate.org/commentary/risky-europe-and-america-in-2013-by-joseph-e--stiglitz/french#m4UIQiU8z2jFIVU7.99>).

Chronologie réalisée par Cécile Barbier.